



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'INDUSTRIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 septembre 2022

N°112

Déplacement dans les Hauts-de-France

Vendredi 9 septembre 2022

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, s'est rendu sur le site d'Arc International à Arques, particulièrement impacté par les tensions actuelles sur les marchés du gaz et de l'électricité. Le ministre a pu échanger avec les dirigeants, les salariés de l'entreprise et les élus sur la situation de l'entreprise et les mesures qui pourraient être mises en place.

Arc International est un groupe verrier fondé en 1825 à Arques, avec plus de 7500 collaborateurs dans le monde dont 4900 sur le site d'Arques. Fort de son héritage et de son savoir-faire, le groupe a une place majeure dans l'industrie française et **a été fortement soutenu par l'Etat depuis plusieurs années, notamment pour l'aider à faire face aux conséquences de la crise COVID et de la guerre en Ukraine.**

Avec une production fortement consommatrice d'énergie, le site est aujourd'hui directement touché par l'augmentation des prix. Une réduction d'activité de 20% a été décidée jusqu'à la fin 2022. Le ministre Roland Lescure s'est rendu sur site pour échanger et travailler avec la direction et les salariés. Des discussions ont pu avoir lieu sur les mesures déjà mises en place au niveau de l'usine et par le Gouvernement, et sur ce qu'il reste à faire tant au niveau local, national que européen.

Le ministre et l'ensemble du Gouvernement sont pleinement mobilisés afin d'aider les industriels pendant cette période, à travers notamment un renforcement des mesures annoncées dans le cadre du plan de résilience, et un accompagnement renforcé par les services de l'Etat de toutes les entreprises industrielles qui rencontrent des difficultés. L'ensemble des informations sur les mesures d'aides existantes, ainsi que les points de contacts à solliciter, peuvent être trouvés [ici](#).

Roland Lescure a déclaré : « Le choc énergétique actuel représente pour certains industriels une nouvelle épreuve après celle du COVID-19 et de la guerre en Ukraine. Pour Arc, qui fait partie depuis plus de 200 ans de la tradition industrielle française et qui exporte dans plus de 160 pays, l'impact est significatif. J'ai souhaité aujourd'hui être aux côtés des dirigeants et des salariés dans cette épreuve. Nous sommes pleinement mobilisés pour accompagner les industriels les plus impactés, avec une première série de mesures annoncées sur 2022, et des travaux en cours au niveau national et européen pour les renforcer davantage. Nous sommes donc au travail aux côtés des industriels, et les services de l'Etat accompagneront toutes les entreprises qui font face à une augmentation significative de leurs factures énergétiques ».

Contact presse :

Service presse de Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie

Tél : 01 53 18 46 19

Mél : presse@industrie.gouv.fr